

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 9

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCES

Du vieux pays de Vaud, le 20 avril 1903.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Tout renaît dans la nature sous la douce et bienfaisante influence du printemps. Le ruisseau longtemps retenu captif par les frimas a repris sous les saules, au pied de la colline, sa libre course et retrouvé son gai babil dans son lit caillouteux. La prairie déroule déjà sous nos yeux ses longs tapis d'émeraude. Les arbres se parent de fleurs et de verdure et dans les bocages les oiseaux ont recommencé leurs joyeux concerts. La chanson du renouveau retentit aussi en couplets charmants dans le cœur de l'homme. Ce n'est toutefois ni pour célébrer le printemps dans une ode pompeuse, ni pour écrire une idylle champêtre que *Placidus* a repris la plume. Une tâche plus ingrate m'incombe, en effet, aujourd'hui. Il paraît que les modestes correspondances que j'ai envoyées récemment au *Bulletin* n'ont pas passé tout à fait inaperçues, et si aucun contradicteur n'est venu me chercher noise dans vos colonnes, la critique ne m'a pas épargné pour autant. Il m'en est revenu de-ci de-là des échos nombreux, auxquels j'ai prêté, à l'occasion, une oreille attentive.

C'est justement des griefs formulés contre ma prose que je viens, Monsieur le Rédacteur, vous entretenir quelques instants. Je me hâte d'ajouter, autant pour me défendre de toute prétention malsonnante que pour calmer la juste susceptibilité de vos lecteurs, que je m'efforcerai de donner à ces lignes un caractère impersonnel et objectif.

Voici d'abord, en substance, ce que m'a écrit sur ce sujet un de mes collègues : « Il a été beaucoup parlé dans nos conférences régionales de cet ancien, nouveau et en même temps mystérieux correspondant Placidus, qui depuis quelque temps sert à la table du *Bulletin* des menus copieux qui ne manquent pas de sel ni d'épices. Mais je dois ajouter que ses sauces ne sont pas du goût de tous les convives. On se pose à son endroit une foule de questions restées jusqu'ici sans réponses satisfaisantes. On se demande sous quel ciel s'écoule son existence. S'il est vrai que le milieu physique influe sur les dispositions morales, on présume que ce doit être dans la vaste plaine où règnent souvent les brouillards et où parfois aussi les vents soufflent en tempête, car on le trouve par endroits quelque peu nébuleux et malgré son pseudonyme de Placidus sa plume révèle certaines agitations d'esprit et elle se transforme volontiers en glaive. Le lieu d'où il date sa prose est assez indéterminé pour laisser libre carrière à l'imagination. Le vieux pays de Vaud n'a pas toujours été tel qu'il est aujourd'hui, car ses frontières en maints endroits ont subi des déplacements dans la suite des siècles. On n'est pas mieux fixé sur sa situation sociale. On serait tenté de ne le point chercher dans les derniers rangs de la milice, si on en jugeait par son ton présomptueux et son langage dégagé à l'égard de l'un ou l'autre membre de notre respectable corps inspectoral. Ce criterium n'a toutefois qu'une valeur relative. Mais ne lui arrachons point son masque puisqu'il y tient et laissons le dans l'Olympe où il se complait. »

Comme vous le pouvez penser, Monsieur le Rédacteur, ces réflexions m'ont fort diverti. On y trouve bien l'humaine nature avec ses petits travers, sa curiosité native, ses mesquines préoccupations, ses instincts à la fois ombrageux et frondeurs. Mais aussi quelle contradiction, prendre le mot de Placidus pour nom de guerre ! Eh bien, oui, n'en déplaise aux grincheux ; on peut être ami de la paix tout en faisant la guerre à l'ignorance, à la routine et à la paresse. Leur conviendrait-il mieux que j'adoptasse le nom de *Claudius* et que, y joignant son attribut, je fasse de tous les instituteurs des phénix et des éducateurs modèles ? C'est probable, mais la vérité n'y trouverait malheureusement guère son compte. Il n'est pas moins puéril de se perdre en conjectures plus ou moins vraisemblables en vue de trouver une bonne piste pour découvrir la retraite de votre correspondant. Ces investigations ne troublent point sa quiétude, et dussent-elles aboutir qu'il n'en conserverait pas moins sa libre appréciation et son franc parler. S'il garde l'anonyme c'est plutôt dans l'intérêt du lecteur, afin de n'exercer aucune suggestion sur son esprit et n'influencer en rien son jugement sur les faits relatés et les opinions émises. Tant pis pour ceux qui ne se laisseraient pas convaincre par cet argument. Il n'est pas, au reste, si l'on s'en rapporte aux divagations rappelées plus haut, près d'être forcé dans ses derniers retranchements.

Le terrain étant maintenant déblayé de toutes ces futilités, il me reste à examiner les critiques plus sérieuses qu'ont soulevées mes précédentes correspondantes. Pour ne pas allonger plus qu'il ne convient cette missive, je réserve cette partie de mon travail pour un prochain numéro du *Bulletin*. En attendant, je prie le lecteur et particulièrement les intéressés de s'armer de patience, et je vous renouvelle, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mon respectueux dévouement

PLACIDUS.

*
* *

Des Confins du Foschaux, le 7 avril 1903.

A mon cher collègue « Paulus »

Je remercie cordialement mon collègue des explications données par lui dans le N^o 6 du *Bulletin*, en ce qui a trait à la différence de temps accordé à l'étude du programme dans nos écoles fribourgeoises.

Tout d'abord, je constate avec un réel plaisir que mon ami Paulus est en parfaite union de sentiment avec le soussigné quant aux perturbations causées par les travaux agricoles, les vacances partielles, les congés, etc.

De plus, j'approuve sans réserve les déclarations de mon collègue de la cité en ce qui regarde les causes de ralentissement des progrès dans les écoles des villes, telles que fêtes promenades, parties de jeu, etc.

Pour le reste je ne suis pas tout à fait de l'avis de Paulus, et je tiens à l'affirmer, ce n'est point la ja'ousie qui inspire cette autre manière de voir. Oh ! non, Paulus, de jalousie, point ; y en aurait-il que j'aurais plusieurs fois trouvé l'occasion de la satisfaire.

Mon collègue affirme que la plupart des élèves de la ville passent une année dans chaque classe. Que prouvent ces paroles ? C'est que ce laps de temps suffit à l'instituteur citadin pour voir son programme.

Et ce programme qui est le même que celui de la campagne, vous l'étudiez, vous, cher Collègue, dès le 1^{er} septembre déjà, tandis que nous, nous ne pouvons résolument nous en occuper avec succès que dès le 1^{er} novembre.

Je comprends dès lors qu'à douze, treize ans, vous ayez, vous, des élèves capables de suivre les cours du collège et autres. Mais, à la campagne, n'avons-nous pas aussi des élèves qui quittent les classes avant l'âge légal d'émancipation ?

Voyez au collège, aux écoles secondaires, à l'école normale ? Y a-t-il là exclusivement des étudiants de la cité ? N'est-ce pas souvent nos villages qui fournissent la majorité des élèves lesquels, faut-il le dire, disputent souvent aux citoyens l'honneur des premières places ?

Et nos écoles régionales, de quoi les composerez-vous si vous laissez aux écoles primaires tous les élèves jusqu'à 16 ans ?

Des cancre, je n'en parle point. Consolez-vous en pensant qu'à la campagne nous en avons notre part et que ce n'est pas sur cette marchandise-là qu'il faut compter pour l'étude complète du programme scolaire actuel.

PETRUS.

*
*
*

Echo des Conférences régionales de la Rive droite

Du bon Coin, le 1^{er} avril 1903.

La saison aimée est de retour. La neige a disparu de la plaine ; les prés reverdissent et les fleurettes printanières viennent orner les bords des sentiers ; les oiseaux ont retrouvé leur joyeux ramage. Qu'il est doux d'aller faire une promenade dans la campagne !

Le 21 mars, par une délicieuse journée de printemps, les instituteurs de la Rive droite sont réunis en conférence régionale à l'école des garçons de Treyvaux.

Calcul oral. — (Cours supérieur et moyen.) — Comparaison entre les mesures de longueur et les mesures de surface. Le Conférencier passe en revue toutes les mesures de longueur, multiples et sous-multiples ; il écrit les signes abrégés à la table noire. Au moyen du mètre et de la chevillère, il apprend aux écoliers les mesures effectives et les mesures fictives. Suivent de nombreux exercices d'application pour s'assurer si les élèves ont compris. A l'aide d'une planche coloriée, d'un mètre carré, il passe à l'étude des mesures de surface qu'il compare aux mesures de longueur. Il termine en donnant un aperçu des mesures agraires.

Récitation. — (Préparation). Cours supérieur et moyen. — Chap. 6 page 51 du 2^me degré : *Le cimetière.* — Sous la direction du maître, un élève raconte ce qu'il voit dans la vignette : une leçon de choses donne à l'écolier une idée exacte de ce qu'il remarque dans cette gravure.

Lecture de quelques lignes du texte, tantôt par le maître, tantôt par les élèves ; explication des termes difficiles ; comparaisons et courtes digressions pour mieux faire saisir le sens ; récit libre du contenu par l'un ou l'autre écolier ; lecture expressive par le maître, puis par un ou deux garçons, et par le cours tout entier. Telle est la marche suivie. L'épellation de quelques mots difficiles complète cette leçon.

Critique des leçons. — La première leçon était bonne, la marche bien graduée, mais elle fut trop longue. Quelques problèmes pratiques auraient intéressé les écoliers, captivé leur attention et mieux gravé les notions dans leur intelligence. Que le maître fasse un usage fréquent de moyens intuitifs; c'est le vrai moyen d'instruire, tout en amusant. Les leçons courtes, — si faire se peut, — sont toujours meilleures, surtout dans les cours inférieurs, mais ne nous faisons point les esclaves des cahiers de calcul. Habituez aussi l'enfant à répondre par des phrases complètes.

La seconde leçon était claire et bien donnée. Il faudrait corriger l'accent mécanique et l'air chantant de certains élèves.

Pour accoutumer son jeune auditoire à une bonne prononciation, le maître fera répéter plusieurs fois avec lui, le même morceau et cela jusqu'à ce que le ton naturel soit acquis. Pendant la leçon, écrivons les mots les plus difficiles au tableau. Il est très utile aussi d'en faire épeler quelques-uns, afin de s'assurer si l'élève est observateur.

Divers. — On passe à la nomination du Comité. M. Mossu, maître à l'école régionale de Treyvaux, est appelé à la présidence et votre serviteur est confirmé dans ses fonctions de secrétaire-caissier.

Au nom du corps enseignant, le Président rappelle en termes émus le souvenir de notre collègue M. Blanc, enlevé subitement à l'affection de son épouse et de ses enfants, *Repose en paix, cher Collègue, et que la terre te soit légère.*

Que dire de la partie récréative qui a suivi cette séance? Chacun connaît l'amabilité avec laquelle Treyvaux reçoit toujours ses hôtes. Plein de joie et d'une nouvelle ardeur, chacun rentre chez soi pensant que le bon Dieu a mis la fleur et l'oiseau sur le chemin de la vie, afin de nous aider à supporter plus aisément le travail et la peine.

Au nom de la Conférence :

MOREL Jules, *secrét.*

Chronique scolaire

Confédération. — D'après la statistique officielle, les universités suisses (y compris l'académie de Neuchâtel) comptaient ensemble, pour l'année 1901-1902, 5199 étudiants immatriculés dont 1248 femmes. Les étudiants suisses étaient au nombre de 2200 dont 181 dans la faculté de théologie, 456 dans celle de droit, 693 dans celle de médecine et 870 dans celle de philosophie. Les 2200 Suisses se répartissaient dans les 7 universités comme suit : Berne 619, Zurich 454, Bâle 389, Genève 248, Lausanne 236, Fribourg 158 et Neuchâtel 96. Les étrangers étaient au nombre de 2230 dont 654 à Genève, 532 à Berne, 370 à Lausanne, 293 à Zurich, 195 à Fribourg, 156 à Bâle et 29 à Neuchâtel. La plus grande partie des étrangers étaient Russes, à savoir 978; en outre il y avait 643 ressortissants de l'empire d'Allemagne, 121 Bulgares, 96 Autrichiens, 57 Italiens, et 53 Français. Avec les auditeurs, le chiffre des étudiants